

Communiqué de presse – le 26 mai 2021

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 MAI 2021 TOUTES LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES À PLUS DE 98 % DIVIDENDE DE 3 EUROS PAR ACTION PAYÉ LE 14 JUIN.

L'Assemblée générale mixte de Financière de l'Odet SE s'est tenue le 26 mai 2021 à huis clos, sous la présidence de Vincent Bolloré.

92,41 % du capital ont voté à l'assemblée. L'ensemble des résolutions présentées au cours de l'assemblée ont été adoptées entre 98,41 % et 100,00 %.

L'Assemblée générale mixte a notamment approuvé le changement de la dénomination de la société et l'adoption de la dénomination sociale « Compagnie de l'Odet ».

Enfin, le dividende de 3 euros, contre 1 euro l'année précédente sera payé le 14 juin prochain.